

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2008

Jour 29

Mise en demeure du DGE à des ingénieurs

Pelchat, Pierre

Le directeur général des élections (DGE) vient d'adresser une mise en demeure à l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) l'enjoignant de retirer une publicité qui défavorise le Parti libéral dans la présente campagne électorale.

Les affiches publicitaires, qui contreviennent à la loi électorale, selon le DGE, peuvent être vues dans les toilettes de 17 restaurants de la région de Québec. Avec une photo d'un site d'enfouissement, on peut lire sur l'affiche le message suivant : "Charest gaspille l'argent des contribuables en octroyant des mandats onéreux au génie-conseil. Cessons l'enfouissement".

Pour l'heure, l'APIGQ n'a pas l'intention de retirer cette publicité mise en place au lendemain du déclenchement des élections. "Nous sommes étonnés de la mise en demeure. Nous n'avons reçu aucun appel de la part du DGE pour connaître notre position. Cette publicité a été décidée bien avant l'annonce des élections. Elle visait à rappeler aux décideurs qu'il y a beaucoup trop de contrats qui se donnent à des firmes privées de génie-conseil et que cela coûte très cher aux contribuables", a affirmé au Soleil le président de l'Association, Michel Gagnon.

"Au seul ministère des Transports, le gouvernement a donné des contrats de génie-conseil pour plus de 130 millions \$ durant l'année budgétaire 2006-2007, alors que la masse salariale des ingénieurs dans le même ministère n'est que de 50 millions \$. Quand la présidente du Conseil du trésor avance qu'il y a maintenant moins de fonctionnaires, elle ne dit pas tout. Elle ne dit pas qu'il y a beaucoup plus de contrats au privé", a-t-il poursuivi.

Dans la mise en demeure, le DGE rappelle que, pendant la période électorale, seul l'agent officiel d'un candidat ou d'un parti peut autoriser ou faire des dépenses électorales et que quiconque contrevient à l'article de la loi est passible d'une amende variant entre 500 \$ et 10 000 \$.

ppelchat@lesoleil.com